



# Certificat médical

Surveillant Sauveteur Aquatique (SSA)

À établir moins de 3 mois avant la date de l'examen. Exigé pour tout candidat à la formation SSA ou à la formation continue.

Je soussigné(e) .....

docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour :

M. / Mme (rayer la mention inutile) .....

et avoir constaté qu'il / qu'elle ne présente **aucune contre-indication apparente** à la pratique de la natation et du sauvetage, ainsi qu'à la surveillance des usagers des établissements de baignade d'accès payant.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente, en particulier, une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à cinq mètres, ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous.

## Acuité visuelle exigée

### Sans correction

Acuité de 4/10 en faisant la somme des acuités de chaque œil, mesurées séparément — soit au moins 3/10 + 1/10, ou 2/10 + 2/10.

**Œil amblyope** : 4/10 + inférieur à 1/10.

### Avec correction

Correction amenant 10/10 pour un œil, quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieure à 1/10) ; ou 13/10 pour la somme des acuités de chaque œil corrigé, avec un œil au moins à 8/10.

**Œil amblyope** : 10/10 pour l'autre œil corrigé.

Fait à ..... le .....

Signature et cachet du médecin

